

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2022/235

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à 18h30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO, Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES, Albert BEGUE et Laurent LAGES

Absents excusés : Maurice LOUDET, Christiane ROTGE et Martine LABAT.

Objet : Ressources humaines - Recrutement coordonnateur Gouffre d'Esparros

Monsieur le Président informe que le poste de coordonnateur du site du Gouffre d'Esparros est vacant depuis le mois de septembre suite au départ anticipé de l'agent recruté au mois d'avril 2022.

Il propose de l'autoriser à relancer le recrutement pour pourvoir cet emploi à compter du 1^{er} février 2023 et l'autoriser à signer un contrat sur la base de l'article L332-14 du CGFP pour un an. L'agent serait recruté sur le grade d'adjoint du patrimoine à temps complet.

LE BUREAU

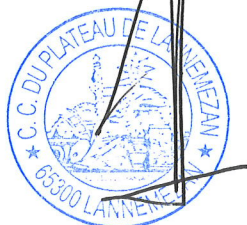
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- D'autoriser le Président à pourvoir l'emploi de coordonnateur du site du Gouffre d'Esparros au grade d'adjoint du patrimoine à temps complet à compter du 1^{er} février 2023 pour une durée d'un an sur la base de l'article L332-14
- Les crédits nécessaires à la rémunération de cet emploi et aux charges s'y rapportant seront inscrits au budget principal 2023

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance
Alain PIASER



Affichée le
27 DEC. 2022

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20221213-2022-235B-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022